

**Lancement des Perspectives économiques régionales
d'octobre 2022 du FMI pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord**
Centre financier international de Dubaï, Émirats arabes unis, 31 octobre 2022

Point presse de
Jihad Azour

Directeur du département Moyen-Orient et Asie centrale du
Fonds monétaire international

Bienvenue au lancement des Perspectives économiques régionales du FMI pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Je suis très heureux d'être à Dubaï pour échanger avec vous sur les perspectives économiques et les priorités des politiques publiques dans la région.

Pour commencer, voyons un aperçu de la situation actuelle dans la région.

Les perspectives de la région MOAN souffrent de la dégradation de la situation mondiale. L'activité économique a fait preuve de résilience jusqu'à présent, mais l'inflation a augmenté de façon inattendue et la région fait face à des incertitudes exceptionnelles et à des risques de détérioration.

La région a continué d'enregistrer une reprise à plusieurs vitesses en 2022 : l'activité dans les pays exportateurs de pétrole continue de bénéficier des prix élevés de l'énergie, tandis que le rythme de croissance ralentit dans les pays émergents et les pays à revenu intermédiaire qui souffrent d'un choc considérable des termes de

l'échange, d'une accentuation des écarts souverains et d'une détérioration de l'accès au financement sur les marchés.

Dans l'ensemble de la région, la croissance devrait s'établir à 5 % en 2022, en hausse par rapport à 4,1 % en 2021, mais la détérioration de la situation mondiale pèsera sur les perspectives pour 2023, avec un ralentissement de la croissance à 3,6 %.

Dans les **pays exportateurs de pétrole**, la croissance économique est prévue à 5,2 % en 2022, par rapport à 4,5 % en 2021. Elle devrait ensuite ralentir à 3,5 % en 2023, sous l'effet de la baisse de production décidée par les pays de l'OPEP+, du relâchement des prix du pétrole et du ralentissement de la demande mondiale.

Dans les **pays émergents et les pays à revenu intermédiaire**, nous prévoyons une croissance de 4,9 % cette année, contre 3,6 % en 2021, puis un ralentissement à 3,9 % en 2023.

Parallèlement, les **pays à faible revenu** sont aux prises avec les prix élevés des produits de base, de faibles déploiements de la vaccination et des fragilités propres à chaque pays : la croissance devrait rester morose, à 0,8 % cette année.

Comme un peu partout dans le monde, l'inflation a continué d'augmenter dans nombre de pays de la région MOAN en 2022 et s'est généralisée, entraînant une crise du coût de la vie dans la plupart des pays. L'inflation totale devrait s'établir à 14,2 % en moyenne pour la

région en 2022 et devrait rester à deux chiffres en 2023 pour la quatrième année consécutive.

J'aimerais maintenant aborder brièvement les défis économiques qui se posent à l'échelle mondiale et les risques auxquels sont confrontés les pays de la région.

Frappée par de multiples chocs, l'économie mondiale est confrontée à des défis hors du commun dont les pays de la région MOAN n'ont pas encore pleinement ressenti les répercussions.

En effet, comme d'autres parties du monde, la région MOAN se heurte à des incertitudes d'une nature exceptionnelle et des risques de détérioration. La cherté persistante des produits de base et les pénuries alimentaires généralisées accentuent les risques d'insécurité alimentaire, d'agitation sociale et de difficultés budgétaires. Le durcissement des conditions financières plus fort que prévu risque d'alimenter une crise du financement dans les pays émergents de la région et de faire basculer ceux dont la situation de départ est plus faible dans l'instabilité financière et le surendettement. La généralisation continue de l'inflation est également préoccupante, car elle pourrait exiger le recours à des politiques désinflationnistes plus fortes, qui pourraient s'avérer plus coûteuses que prévu.

Le moment est donc venu d'agir pour atténuer la crise du coût de la vie tout en préservant la viabilité budgétaire et en renforçant la résilience.

Telle est la priorité absolue des pouvoirs publics dans tous les pays de la région.

Il s'agit de :

- 1) Rétablir la stabilité des prix par un resserrement de la politique monétaire dans les pays où l'inflation se généralise ou lorsqu'apparaissent des signes de désancrage des anticipations inflationnistes.
- 2) Lutter contre l'insécurité alimentaire en prenant des mesures décisives pour augmenter la production agricole lors de la saison prochaine en garantissant l'accès aux engrais et en investissant dans une agriculture résiliente face au changement climatique ; et
- 3) Protéger les personnes vulnérables tout en garantissant la viabilité budgétaire, en ciblant les aides publiques sur ceux qui en ont besoin. Cela contribuera à la désinflation tout en renforçant la cohésion sociale. Des subventions alimentaires *temporaires* peuvent être utilisées lorsqu'une assistance ciblée s'avère impossible et que l'insécurité alimentaire menace. Toutefois, les pays devront éviter les subventions énergétiques qui sont régressives et coûteuses, ainsi que les exonérations fiscales. Il sera essentiel de maintenir la viabilité de la dette, ce qui pourra nécessiter d'accélérer l'ajustement budgétaire dans les pays dont la marge de manœuvre budgétaire est limitée.

Les pays exportateurs de pétrole devront tirer parti au maximum des avantages de recettes pétrolières exceptionnelles en constituant des volants de sécurité et en évitant les dépenses procycliques, en

maintenant la dynamique des réformes budgétaires et en poursuivant leurs plans de diversification.

Compte tenu de la dégradation de la conjoncture internationale, du durcissement des politiques macroéconomiques et de la marge de manœuvre limitée dans plusieurs pays, il est de plus en plus urgent de poursuivre les réformes structurelles pour stimuler la croissance tout en assurant la transformation des économies pour qu'elles soient plus résilientes, durables, diversifiées et inclusives. Il sera essentiel à la fois d'achever les réformes des subventions énergétiques et de renforcer les filets de protection sociale pour libérer les ressources qui permettront d'élargir la couverture de la protection sociale. Les investissements dans l'efficacité énergétique contribueront à réduire la dépendance dans ce domaine, et en fin de compte, à diminuer l'exposition aux fluctuations des cours du pétrole.

Les autres réformes à entreprendre en priorité pour favoriser une croissance inclusive et résiliente sont notamment celles visant à améliorer l'environnement des affaires, à réduire l'informalité et à améliorer l'équité fiscale, ainsi que les investissements dans les technologies et les infrastructures résilientes face au changement climatique.

Cette année, nos Perspectives économiques régionales examinent en profondeur un problème fondamental auquel est confrontée la région MOAN : les conséquences budgétaires de l'envolée des prix des produits de base.

Notre rapport montre que si la plupart des pays de la région MOAN ont eu recours à des subventions généralisées des prix comme par le passé, ils l'ont fait cette fois-ci à plus petite échelle, ce qui témoigne à la fois de leur espace budgétaire limité et des réformes des subventions déjà entreprises, même si elles sont encore inachevées. En outre, la plupart des pays exportateurs de pétrole ont maintenu leurs politiques budgétaires prudentes. À terme, il sera primordial que les décideurs de la région prennent des mesures efficaces pour relever les défis liés à la hausse des prix alimentaires et des carburants et entreprennent des réformes pour renforcer la résilience budgétaire, notamment en réduisant la dépendance à l'égard des carburants avant le prochain cycle des produits de base. L'analyse approfondie de ces politiques budgétaires à court et à moyen terme figure dans notre rapport.

Permettez-moi de conclure en soulignant que le FMI s'engage à apporter aux pays de la région MOAN un soutien indéfectible. Outre notre surveillance régionale, nous continuons à soutenir nos pays au moyen de nos accords de prêt en cours, de nos conseils stratégiques adaptés et de notre assistance technique. Le FMI est resté flexible dans sa réponse à l'évolution des besoins de ses pays membres en créant le Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité, qui aidera les pays à renforcer leur résilience face aux chocs externes et à relever les défis à plus long terme, notamment les changements climatiques. De même, pour aider nos pays membres les plus vulnérables à faire face à la crise alimentaire à laquelle ils sont confrontés, le FMI a mis en place un

nouveau guichet de financement des ripostes aux chocs alimentaires dans le cadre de ses dispositifs de financement d'urgence.

Nous serons très heureux de poursuivre notre étroite collaboration dans les années à venir avec les pays de toute la région et je vous invite dès à présent à poser vos questions.